

ABONNEMENT

Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

Poste

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 JUIN

APRÈS LA MÉLINITE
LA POUDRE SANS FUMÉE

Un journal républicain, l'*Echo de Paris*, a publié un article révélant des faits encore plus graves que ceux qui ont motivé l'arrestation de MM. Turpin et Triponé.

Voici ce dont il s'agit :

L'administration des Forges et Chantiers de la Méditerranée avait demandé au ministre de la guerre une livraison de poudre sans fumée pour expérimenter le canon Canet. Comme cette poudre n'est pas mise dans le commerce, on trouva le biais suivant : on fit un soir signer à M. Carnot un décret dont communication fut donnée à l'entreposeur de Paris le lendemain matin, et le soir du même jour un second décret rapportait le premier.

Dans l'intervalle, le représentant des Forges et Chantiers de la Méditerranée, averti de la circonstance, put obtenir les 400 kilog. dont il avait besoin.

Cependant M. Triponé qui — probablement à raison de sa qualité de représentant de la maison Armstrong — avait ses grandes entrées au ministère de la guerre, et à qui, paraît-il, on racontait tout et le reste, eut vent de la chose. Sans perdre de temps, il se présenta l'unique jour où le décret fut en vigueur chez l'entreposeur, il devança même l'agent des Forges et Chantiers de la Méditerranée et il fut facile de se faire livrer 2,000 kilog. de la même poudre sans fumée.

Quelques jours après on crut que les 2,400 kilog. avaient été fournis aux forges et chantiers, on s'étonna que cette maison ait pris deux mille kilog. de plus qu'elle n'avait demandé, on s'informa et la vérité fut découverte.

Il ne paraît pas que l'aventure ait rien diminué de la confiance qu'inspirait M. Triponé au ministère de la guerre.

Il va sans dire que nous laissons à l'*Echo de Paris* la responsabilité de ses allégations. Ce qui leur donne un certain poids, c'est que ce journal passe pour recevoir les confidences de M. de Freycinet. Il est par conséquent bien placé pour savoir ce qui se passe rue Saint-Dominique.

Si donc l'exactitude des très graves révélations de l'*Echo de Paris* se trouvait confirmée, ce ne serait pas seulement de la responsabilité du ministre de la guerre, déjà suffisamment engagée par ce qu'on sait de l'affaire de Turpin et Triponé qu'il s'agirait, mais de celle de M. le Président de la République dont la main, comme on sait, est si facile à la signature. Et on verrait alors complètement justifiée notre comparaison de cette affaire avec celle qui, sortie d'un vulgaire incident, coûta sa place au beau-père de M. Wilson.

Le *Matin* fait remarquer que l'Agence Havas est restée muette, et qu'aucun démenti officiel n'a été donné à ses allégations si précises. Et quand elles se trouveraient inexactes, nous aurions encore lieu de nous étonner qu'elles soient admises si couramment dans la presse républicaine qui, les trouvant vraisemblables,

donne ainsi la mesure de la confiance dans l'administration gouvernementale du régime actuel.

En attendant qu'une nouvelle affaire se greffe sur l'affaire de la mélinite, on parle à la surprise générale d'un huis-clos très rigoureux qui serait requis pour le jugement de MM. Turpin et Triponé.

Ce huis-clos, dont le secret sera d'ailleurs illusoire, donne beaucoup à penser.

Il serait motivé par le fait qu'on entendrait au cours du procès un certain nombre d'officiers supérieurs dont l'imprudance aurait facilité à M. Triponé l'accomplissement des actes délictueux qui lui sont reprochés.

Est-ce exact, est-il vrai que des officiers désignés par leur intelligence et leur mérite aux fonctions de confiance qu'ils occupent au ministère de la guerre se soient laissés naïvement prendre aux pièges tendus à leur loyauté par l'accusé, nous avons quelque peine à le croire.

Mais, le cas échéant, peut-on espérer que le huis-clos empêcherait la divulgation des noms, qu'on voudrait tenir cachés, et le jugement sévère porté par l'opinion publique sur des fonctionnaires coupables d'une pareille légèreté ?

Ajoutons que les faits allégués à la charge de l'un des accusés n'ayant pu être commis que grâce à sa qualité d'officier de notre armée, et étant d'ailleurs distincts de ceux pour lesquels on poursuit son coaccusé, il semble que le renvoi s'impose devant la juridiction militaire dont la compétence est indiscutable.

Nous sommes donc en présence de deux affaires distinctes, celle de la mélinite que l'on instruit actuellement et celle de la poudre sans fumée révélée par l'*Echo de Paris*.

N'oublions pas qu'un député, M. Gerville-Réache, était bien renseigné, quand récemment il demandait au ministre de la marine s'il était vrai que deux mille kilog. de poudre sans fumée eussent été délivrés à la maison Armstrong.

On se rappelle les confuses explications du ministre favorablement accueillies par la majorité complaisante.

Peut-on espérer que la presse, plus heureuse que le Parlement, parviendra à dégager la vérité ?
COTTA.

INFORMATIONS

Au ministère de la marine comme au ministère de la guerre, on dément, de la façon la plus énergique, le récit publié par l'*Echo de Paris*, au sujet de la livraison de la poudre sans fumée à la maison Armstrong, pour essayer les canons Canet. La poudre sans fumée qui a été cédée à Canet serait une poudre livrée au commerce, et qui n'aurait pas les qualités spéciales de la poudre Lebel.

LA COMMISSION DU BUDGET

La juste mercuriale adressée par M. Casimir Périer à ses collègues de la Commission du budget a réveillé nos députés. Ils avaient oublié le budget !... C'est un véritable scan-

dale, en effet, et il n'y a qu'une voix pour le constater au Palais-Bourbon, que de traiter avec une telle désinvolture l'œuvre capitale du parlement. Nous voici au milieu de l'année, à la veille des vacances qui se prolongent jusqu'à la mi-octobre; et sur vingt-cinq rapports, six, pas un de plus, pas un de moins, ont été esquissés !

M. CARNOT A LA TOUR EIFFEL

Le Président de la République a fait samedi, à deux heures, une visite à la tour Eiffel, où l'attendaient MM. Mascart et Cailleret, membres de l'Institut, M. Eiffel et les administrateurs de la tour. Le but principal de cette visite était l'examen du grand manomètre de 400 atmosphères établi sous la direction de M. Cailleret. M. Carnot a admiré la facilité et la précision avec lesquelles on pouvait régler, à quelques millimètres près, la hauteur de la colonne mercurielle, et a vivement complimenté M. Cailleret. Il s'est rendu ensuite au bureau central météorologique, puis a été conduit par M. Mascart dans la salle où s'enregistrent les phénomènes météorologiques qui se passent à la tour Eiffel. Le président, très intéressé par cet ensemble d'expériences, a adressé ses félicitations à M. Mascart.

Plusieurs de nos confrères ont annoncé la nouvelle de la maladie grave du cardinal Place, archevêque de Rennes. Le vénérable prélat est très bien portant et est arrivé hier à Paris.

Les préfets viennent d'être invités à réduire le nombre de leurs propositions pour la Légion d'honneur à l'occasion du 14 juillet. D'importants états de propositions déjà envoyés leur ont été retournés pour y faire les changements nécessaires.

Nous apprenons d'une source autorisée que le ministre de l'intérieur devait être chargé de l'intérim du ministre de la guerre pendant l'absence de M. de Freycinet, mais que celui-ci s'y est formellement opposé.

CONTRE LES ANARCHISTES

En prévision d'un nouveau mouvement préparé par les anarchistes révolutionnaires contre l'église du Sacré-Cœur, des ordres ont été envoyés samedi matin de la Préfecture de police pour faire diriger immédiatement plusieurs escouades de gardiens de la paix à Montmartre.

Les ordres donnés par M. Constans sont d'une extrême rigueur. Il veut en finir avec les bandits de l'anarchisme.

LES ALLEMANDS A LA FRONTIÈRE

L'état-major général allemand continue l'inspection de la frontière française.

Sur son ordre, des manœuvres ont eu lieu, avant-hier, toute la journée, à Habsheim, et le général Schlecting a traversé la vallée de Wisserling, pendant qu'à Strasbourg le général de Falkenstein et le major de Blumenthal inspectaient tous les forts de la ville, avant d'aller rejoindre le grand état-major.

LES HIPPODROMES

Le ministre de l'agriculture a adressé aux préfets et aux inspecteurs généraux des haras une circulaire les invitant à lui faire parvenir, dans le plus bref délai, des rapports circonstanciés sur les conditions de fonctionnement des hippodromes placés dans leur ressort. Dès que ces rapports lui seront parvenus, M. Develle les transmettra au conseil supérieur des haras, qui les examinera, conformément à la loi, en vue des autorisations définitives à accorder et de la limitation du nombre des journées de courses.

LA RÉCOMPENSE D'ISAAC

Nous avons bien raison de dire que le déplacement de M. Isaac, de ses fonctions de sous-préfet d'Avesnes, n'était qu'une plaisanterie.

On vient de l'appeler à un poste correspondant dans l'administration centrale du ministère de l'intérieur !

C'est-à-dire qu'on lui donne de l'avancement, car le séjour des bureaux du ministère et le séjour des boulevards de Paris sont préférables à l'hôtel meublé de la sous-préfecture d'Avesnes.

Il n'y avait eu qu'un cri cependant, pour demander l'expulsion de ce fonctionnaire de l'administration française, après sa conduite lors des événements de Fourmies.

Le gouvernement l'a déplacé pour lui donner de l'avancement.

C'est ainsi qu'il obéit aux colères légitimes de l'opinion.

L'AFFAIRE DE LA MÉLINITE

L'affaire Turpin, Triponé, Fessler et Feuvrier a été appelée samedi.

M. le substitut Brégeault demande le huis-clos, qui a été prononcé aussitôt, ce qui interdit tout compte à rendre.

La *France Nouvelle* annonce que l'audience a été consacrée à l'interrogatoire et à l'audition des témoins.

Ce sont : Le général Ladvoat, le général Nismes, le contrôleur général de l'armée de Boisbrunet, Canet, directeur des forges et chantiers de la Méditerranée, Charles Laurent, de Saissy, rédacteurs à l'*Echo de Paris*, cités à la requête de M. Turpin ; enfin M. Noble, capitaine dans l'armée anglaise, Maujoberaults, ingénieur, et Laloz, maire de Belfort, cité par M. Triponé.

L'audience a été levée à 5 heures et renvoyée à lundi pour les plaidoiries et peut-être le jugement.

C'est pourtant possible que la décision du tribunal ne soit pas connue aujourd'hui lundi, car M^{rs} Doumerc, Michel Pelletier, Lagrésille et Desplas ont tous annoncé qu'ils plaideraient au moins deux heures chacun.

UN FAIT GRAVE

Nous lisons dans la *France* :
« Au moment où commençaient les débats de l'affaire Turpin-Triponé, le bruit courait, cette après-midi, au Palais, de l'arrestation d'un général mêlé à l'affaire.
» Ce général, dit-on, devait procéder, il y a

quelques jours, à une inspection; il aurait reçu contre-ordre au dernier moment, et aurait été mis aussitôt en état d'arrestation.

» Cité comme témoin devant M. Athalin, cet officier général aurait refusé de se rendre devant le juge d'instruction.

» Nous ne donnons cette information que sous toutes réserves et comme un bruit persistant qui court au Palais. »

ÉTRANGER

L'ÉRUPTION DU VÉSUVÉ

Rome, 12 juin.

Les nouvelles de Naples rapportent que le Vésuve s'agit de plus en plus. Les crachements de lave deviennent plus abondants tous les jours. Un nouveau cratère s'est ouvert sur le flanc du volcan, au lieu dit l'Antre du cheval.

Les observatoires établis sur la montagne signalent des secousses de tremblement de terre légères, mais continues. Des grondements sourds, semblables au roulement lointain du tonnerre, se font distinctement entendre. Au pied du Vésuve, les habitants s'enfuient des villages.

On télégraphie de Naples, 14 juin :

« Une coulée de lave tend à s'avancer vers l'Observatoire.

» Le cratère principal jette de petites quantités de cendre. »

LE BRIGAND NOCCHIA

On écrit de Rome :

« On vient de mettre en liberté, à l'âge de 83 ans, le fameux chef d'une bande de brigands, Nocchia, qui a vécu 60 ans dans la prison de Nisida.

» Nocchia a tué, pendant sa vie de brigand, une vingtaine de personnes. Dans la prison, il a tué un prêtre, son confesseur, et un médecin. »

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 14 juin 1891.

La Bourse a été très ferme cette semaine, et si les affaires sont restées assez rares, ce n'est pas la faute de l'épargne qui n'a cessé de donner avec entrain. Nous laissons le 3 0/0 à 95.45; le 4 1/2 0/0 à 103.10.

La Banque de Paris s'est avancée à 840, en hausse de 20 fr. sur la semaine précédente.

La Société Générale a gagné 7.50 à 482.50. C'est un progrès très sensible, étant donné le caractère nominatif de ses actions.

Le Crédit Lyonnais a gagné 10 fr. à 795. Une série de primes très active montre la confiance du marché dans une hausse prochaine.

La Banque d'Escompte n'a pas varié à 465. Cette immobilité s'explique d'elle-même en présence des importants projets qui figurent à l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 27.

Le Crédit Foncier a fait 4.270.

L'assemblée générale du Crédit Mobilier a eu lieu vendredi 12 juin sous la présidence de M. Ch. Vallut. Nous n'aurions à signaler que l'approbation des comptes et la fixation du dividende à 25 fr. sans un incident soulevé par un actionnaire qui a réclamé, avant l'assemblée,

la communication d'un inventaire détaillé faisant connaître tous les comptes ainsi que les noms et positions des clients de l'établissement. Le Président a exposé les raisons qui ont déterminé le Conseil à résister aux prétentions de M. Guffroy. L'année dernière, il avait obtenu communication d'un inventaire détaillé du Crédit Mobilier et il en a abusé pour faire, dans son journal, une campagne de nature à nuire à la Société. Le Conseil a cru devoir cette année repousser sa demande et même lui intenter devant le tribunal de commerce une action en dommages-intérêts. L'assemblée a approuvé résolument le Conseil et par 736 voix contre 33 lui a voté un ordre du jour de confiance.

Les comptes ont été ensuite approuvés et M. Duchâteau réélu administrateur.

Le solde du dividende de 25 fr. soit 13 fr. sera mis en paiement le 4^{er} juillet prochain.

Les affaires du Crédit Foncier de Tunisie suivent toujours la même marche ascendante. Le chiffre des prêts nouveaux consentis cette semaine s'élève à 148,000 fr. Comme tous ces prêts sont sur première hypothèque et au taux statutaire de 8 à 8 1/2 pour cent, les bénéfices de la Société sont considérables et promettent un exercice très fructueux.

Le marché des obligations de la Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico est assez animée. Les demandes sont nombreuses à 270, sur ces obligations qui détachent le 4^{er} juillet un coupon semestriel de 7.50.

L'obligation première hypothèque de Linarès à Almería s'échange aux environs de 230 fr. A ce prix le placement ressort à plus de 5 0/0 et laisse une belle marge de plus-value.

La Part Paris-Caracas est demandée à 116.25. Le vote de la Chambre sur les droits de douanes fait réaliser à la compagnie un boni de 8 fr. par bœuf. On prépare activement au Venezuela l'embarquement du premier convoi qui arrivera au marché de la Villette dans le courant de juillet.

L'action des Mines d'or de Podiafra qui avait été, depuis quelque temps, l'objet d'assez nombreuses réactions reprend sa bonne allure. Tout fait prévoir une reprise sérieuse à bref délai.

Les Chemins Economiques sont à 445.50.

Le Cheval d'armes français DEUX JOURS A SAUMUR

LA CAVALERIE FRANÇAISE
L'officier de cavalerie et son cheval

(Suite)

Jongleur a été réformé du 23^e dragons: il envoyait tomber un cavalier du second rang aux pieds du premier. Ce saut par trop périlleux ne devait, évidemment, avoir rien d'agréable. Il faut ordinairement quatre ans pour former un bon sauteur, mais tout porte à croire que Jongleur avait des dispositions spéciales, il a rué comme un ange dès le début.

Au moment où on l'amène entre les deux piliers, je parcours des yeux les élèves-officiers et je me demande quel est celui d'entre eux qui va faire la culbute à notre intention. Je constate, je le dis sincèrement, qu'il me serait

impossible de distinguer la plus légère émotion sur un de leurs visages, et cependant Jongleur a un petit air malin qui ne présage rien de bon.

— Attendez ! me dit le capitaine de Contades, je vais le monter, il y a pas mal de temps que ça ne m'est arrivé; je ne suis pas fâché de me remettre en armes.

Et voici l'élégant cavalier sans rênes, sans étriers, les bras croisés, incrusté de son mieux dans la selle, qui se prépare à l'assaut.

Ruades, cabrades, sauts de mouton, toute la gamme. C'est en vain que Jongleur se détend comme le plus vigoureux et le plus roué des jaguars. Rien n'y fait : le capitaine reste indécrochable. J'ajoute que l'élève qui succède au capitaine obtient presque le même résultat. Mais cela tient à quelque prudence de l'écuyer qui trouve inutile de faire attraper une tape trop vigoureuse à un élève qui doit partir le lendemain pour ses vacances de Pentecôte.

Car il est bien curieux de voir avec quelle précision se règlent les mouvements si brusques du sauteur : il en donne juste pour le prix qu'on lui en demande; comme la lumière d'un bec de gaz, on en fait monter la flamme à volonté pour l'éteindre d'un mot comme si l'on tournait un bouton.

Du manège Lasalle, nous retournons un instant dans les écuries, principalement dans celles où se trouvent les plus belles juments de pur sang et, tout en les parcourant, ces écuries, nous parlons un peu de la façon dont se remonte un officier. L'officier se remonte par le cheval livré par la remonte de l'État; par le cheval acheté par lui dans le commerce et vendu à l'État; par le cheval acheté dans le commerce et simplement inscrit comme cheval d'armes. Ces trois catégories de chevaux peuvent courir dans les courses militaires, et dans les séries qui leur sont attribuées en vertu du règlement des courses militaires. Il va sans dire qu'un officier est absolument libre d'avoir des chevaux qui lui appartiennent, qu'il nourrit à ses frais et qui sont qualifiés pour n'importe quelles courses. En Allemagne, on est même plus encourageant dans cette voie, puisqu'on attribue des rations spéciales aux officiers qui possèdent des chevaux supplémentaires.

Passons aux tribunes du manège Kellermann. Voici une reprise d'officiers commandée par le capitaine de Contades. Il s'agit surtout cette fois d'une reprise de dressage, — le général et l'attaché militaire y assistent.

On applique une méthode nouvelle à l'École. Tout élève officier ou sous-officier a maintenant un cheval de dressage qu'il dresse sous la direction de son instructeur et sur lequel il est jugé en fin de cours. Il s'agit d'un dressage militaire, ce qui suppose le cheval marchant régulièrement aux trois allures et sachant marcher en troupe.

On comprend les avantages de ce système, même au point de vue des chevaux qui sont confiés aux mêmes hommes suivant une méthode de dressage. Je remarque quelques élèves aux prises avec des sujets vraiment difficiles; il y en a un qui culbute au saut de la barre fixe et roule avec son cheval; il est presque aussi vite relevé et prêt à recommencer. Ça s'appelle prendre une chute comme on prend une absinthe. Quels jolis privilèges que ceux de la jeunesse et de l'élasticité! Cette reprise de dressage m'a plu infiniment, et j'y ai trouvé tout le charme d'une équitation plus conforme aux services qui peuvent être rendus dans un régiment. Il n'y a pas évidemment le fini, le charme d'une reprise sur des chevaux dressés, mais il y a un imprévu qui met l'homme aux prises avec toutes les vibrations de sa monture.

Un jeune cheval dressé par un jeune cavalier sous la direction d'un maître habile, on ne saurait trouver mieux. A l'issue de ce travail si attachant des jeunes officiers dresseurs, nous avons à pénétrer dans de nouvelles écuries où nous trouvons les chevaux récemment ramenés d'Angleterre et d'Irlande et quelques beaux modèles normands que l'on sort pour nous les présenter à la main. Je suis étonné de la qualité des chevaux de régiment; il est vrai que ce ne sont pas les plus mauvais que l'on a envoyés à l'École; s'ils représentaient la moyenne de notre cavalerie, il n'y aurait vraiment pas à se plaindre. Je suis convaincu que la loi Develle nous donnera cela.

Nous avons rendez-vous à cinq heures au Breil, une ravissante prairie qui sert de champ d'entraînement. La fin de la journée est réservée à l'équitation rapide, l'équitation de courses si vous aimez mieux, celle qui développe la hardiesse du cavalier et le rend capable de toutes les audaces en campagne.

Mais avant, jetons un coup d'œil à l'infirmerie et au haras. Le haras se compose de prairies d'une dizaine d'hectares, on y a aussi dessiné un jardin anglais où poussent des fleurs rares. Rien d'amusant comme les terreurs du jardinier tremblant comme la feuille devant son supérieur qui lui demande le nom d'une plante, un nom difficile.

Diable de nom de plante qui s'amuse à déguerpier de la mémoire au moment où il faut le prononcer. Attraper huit jours de salle de police pour ne pas savoir répéter en temps utile *lilium bulbiperum* ou *brassica nopolis*!

L'avouerais-je, ce genre de terreur est loin de me déplaire, il est un des charmes de la vie de garnison. C'est la moitié du bonheur que d'avoir un peu d'autorité sur les gens qui nous servent. Je reviendrai là-dessus à propos de l'entraînement.

(A suivre.)

ROBERT MILTON.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois

UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

Deuxième Partie

I

C'était le premier gala de la saison au Palais d'Hiver. Dix heures allaient sonner, et dans la salle Nikolaïewskaïa, féeriquement éclairée par des lumières électriques, le coup d'œil était splendide. Tout ce que l'imagination peut rêver d'élégant, de raffiné, de merveilleux, était réuni là pour le plaisir des hôtes du Tsar. Le chatouillement des ors et des tentures se mêlait harmonieusement aux tons sombres et veloutés des palmiers gigantesques, des fougères arborecentes. Toute la flore exotique déployait sa gamme éclatante. Dans ce pays de neige, cette royale profusion de fleurs évoquait des perspectives de ciel ensoleillé et de flots bleus. Des senteurs capiteuses flottaient partout, mêlées aux parfums discrets dont les femmes aiment à envelopper leur beauté. La foule aristocratique qui se pressait dans cette salle et débordait dans les autres, avait ce charme

exquis, cette distinction suprême qui dénotent, non seulement un rang élevé dans l'ordre social, mais aussi une race singulièrement raffinée et séduisante.

Cette fête, d'un éclat vraiment impérial et qu'on eût vainement cherché ailleurs qu'aux bords de la Néva, attendait, pour battre son plein, la présence du Tsar et de la Tsarine.

Sur l'estrade que voilait à demi un massif de plantes merveilleuses, en face du portrait où l'empereur Nicolas, beau et sévère, contemple la nouvelle Cour, l'orchestre attendait, lui aussi, l'entrée des souverains.

Près de la porte qui ferme la salle des concerts, les chambellans étaient rangés, ainsi que le corps diplomatique, formant un groupe majestueux et brillant.

A quelques pas de l'ambassadeur de France, un officier français, portant, sur l'uniforme bleu des chasseurs à cheval, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, regardait, avec un intérêt non dissimulé, cette scène qui, pour lui, était nouvelle. Arrivé depuis quelques jours à Pétersbourg, en qualité d'attaché militaire, le capitaine Gérard de Valdau voyait pour la première fois une grande réception à la Cour. Et si, jusque-là, sa vie studieuse et

active l'avait peu accoutumé à ce genre de spectacle, il faut avouer qu'un autre, plus habitué aux fêtes mondaines, eût été excusable d'être surpris par un tel déploiement de splendeur.

Si le jeune capitaine regardait, on le regardait aussi avec une expression en général très bienveillante. A part la sympathie qui, dans cette aimable société russe, s'attache toujours à l'uniforme français, le nouvel arrivant portait cet uniforme avec une distinction qui révélait l'homme de bonne race. Il était svelte plutôt que grand, d'une sveltesse élégante et nerveuse, point beau, mais charmant, avec une expression singulièrement intelligente et énergique dans ses yeux bleus d'Alsacien.

Soudain, un mouvement se fit dans la foule, la musique éclata en longs accords sonores et graves, et Gérard, tournant ses regards vers la porte contre laquelle il se trouvait, la vit ouverte à deux battants.

Le Tsar et la Tsarine, lui, imposant dans son uniforme de Cosaques de la garde, elle, merveilleusement belle dans le nuage blanc et étincelant qui l'enveloppait, s'avançaient en saluant leurs invités.

D'abord, Gérard ne vit qu'eux, ou plutôt il

ne vit qu'elle, l'apparition radieuse qui, bannissant de son empire, sème sous ses pas l'admiration, avant de semer les bienfaits. Cette grâce ensorcelante, ce charme idéal le frappèrent comme s'il ne les avait pas déjà entendus vanter. Il se rappela une page délicieuse d'Horn Walpoole sur Marie-Antoinette entrevue dans un bal de Cour; et comprenant, mieux qu'il ne l'avait jamais fait, les enthousiasmes chevaleresques de nos pères, il comprit en même temps l'adoration des Russes pour l'Impératrice Marie Féodorovna.

Le couple auguste avait passé, et maintenant, c'étaient les demoiselles d'honneur, fraîches et gracieuses essaim qui escortait la souveraine. Toutes portaient sur l'épaule le chiffre impérial en diamants, toutes étaient jolies ou le semblaient, dans le cadre vaporeux de leurs claires toilettes, et avec leurs sourires joyeux

Au moment où l'une d'elles passait devant l'officier français, un bijou se détacha du corsage de satin blanc et tomba à ses pieds. Il se baissa vivement, ramassa la libellule en brillants et la rendit à la jeune fille qui, voyant son mouvement, s'était arrêtée. En levant les yeux pour le remercier, elle rencontra un regard qui exprimait une admiration si évidente

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

L'EXPOSITION

Nous apprenons que MM. Pottier, commissaire général de l'Exposition de Saumur, et Perrault, président du Comice agricole, ont quitté Saumur ce matin se rendant à Paris pour inviter le ministre de l'Agriculture et M. Tisserand, directeur de l'Agriculture, à venir assister à l'inauguration de notre Exposition.

MM. Combier et Georges Persac se joindront à MM. Pottier et Perrault pour déterminer M. Develle à se rendre aux instances des deux présidents de la Commission.

L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

Parmi les adhésions qui commencent à arriver pour l'Exposition de Saumur, on nous signale celle de M. de la Devansaye, dont la superbe collection de grands palmiers ornera le manège des écuys, et celle de M. Focque-reau-Lenfant qui exposera une collection de fleurs, notamment des chrysanthèmes.

De tels noms sont d'excellent augure pour notre exposition horticole.

UN PROCÈS INTÉRESSANT

Sous ce titre, on lit dans un journal de Paris :

« Les vins de Saumur sont-ils des vins de Champagne ? »

Telle est la question qui sera débattue vendredi prochain devant le tribunal de commerce de Reims. Une maison de Saumur intente, en effet, un procès au Syndicat du commerce des vins de Champagne pour revendiquer le droit, qu'elle prétend avoir, de vendre des vins mousseux sous le nom de : *Champagne* ou de : *Vin de Champagne*.

Les avocats plaident dans cette affaire seront, pour le demandeur saumurois, M^e Desjardins, et, pour le Syndicat, M^e Pouillet, tous deux du barreau de Paris.

Avis aux amateurs de joutes oratoires.

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE LA RÉSERVE ET DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Plusieurs officiers de la réserve et de l'armée territoriale de l'arrondissement de Saumur ont eu depuis quelques années l'idée de fonder entre eux une association fraternelle.

Cette idée, qui avait d'abord rencontré quelques difficultés, est sur le point d'aboutir.

La lettre ci-dessous, adressée à tous les officiers, invite ces derniers à se réunir samedi prochain à l'hôtel Budan pour constituer définitivement cette union amicale.

Nul doute que tous n'adhèrent au règlement

qui sera proposé pour servir de base à l'association.

Saumur, 12 juin 1891.

Monsieur et cher camarade,

Quelques-uns de nos collègues nous ont priés de provoquer une réunion amicale de tous les officiers de réserve et de l'armée territoriale en résidence à Saumur et dans l'arrondissement.

Le but de cette réunion serait de nous mieux connaître et de resserrer les liens de bonne camaraderie qui doivent exister entre nous.

Une réunion préparatoire aura lieu à Saumur, le samedi 20 juin, de 5 à 6 heures, à l'hôtel Budan.

Nous espérons que vous voudrez bien vous y rendre et qu'en tous cas vous adhérez au projet en envoyant votre acceptation à l'un de nous.

Dr Bontemps, médecin-major territorial; de Busnel, chef de section de télégraphie militaire; Doussain, capitaine au 70^e territorial d'infanterie; Marquoy, capitaine au 30^e territorial d'infanterie; Bury, lieutenant au 4^e escadron territorial de dragons; Pelou, lieutenant au 9^e bataillon territorial du génie; Roland, lieutenant de réserve au 20^e chasseurs; Boutin, sous-lieutenant de réserve au 135^e régiment d'infanterie; Godet, sous-lieutenant au 90^e territorial d'infanterie; Perrein, pharmacien, aide-major territorial.

SQUARE DU THÉÂTRE

Harmonie Saumuroise

Concert du JEUDI 18 juin, de 8 heures 1/4 à 9 heures 1/4 du soir

Programme

1. *Le Bienheureux*, allégo... LEROUX.
 2. *Honneur et Patrie*, fantaisie... FOARE.
 3. *Bouquet de fraises*, valse... FISCHER.
 4. *Les Mousquetaires au Couvent*, fantaisie... VARNEY.
 5. *Babil d'oiseaux*, polka... MORAND.
- Le chef de musique,
V. GOUBEULT.

SQUARE DU THÉÂTRE

Musique Municipale de Saumur

Concert du Dimanche 21 juin 1891, à 8 heures 1/4 du soir

Programme

1. *Salut à la France*, allégo... SELLENICK.
 2. *Ouverture du Jeune Henry*... MÉHUL.
 3. *Estudiantino*, valse... WALDTEUFEL.
 4. *Mireille*, fantaisie... GOUNOD.
 5. *Fête au Village*, polka chantée... FAJOLLE.
 6. *En Tramway*.
- Le Chef de musique,
V. MEYER.

État civil de la ville de Saumur

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Ludovic-Valentin Hogmard, chef de cuisine au Mess des officiers, de Saumur, et Augustine-Marie Robin, sans profession, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Georges-Antoine Delanoue, sieur de long, et Marie-Jeanne Launay, lingère, tous deux de Saumur.

Gabriel-Eugène Torse, maréchal-des-logis chef à la 5^e compagnie de remonte, de Saumur, et Barbe-Clémence dite Marie Didier, sans profession, de Saint-Dié (Vosges).

Pierre-Joseph Beaupérin (veuf), gardien de manège à l'École de cavalerie, et Marie Roze, domestique, tous deux de Saumur.

Henri-Louis-Védy, employé de commerce, de Saumur, et Léontine-Augustine Girard, sage-femme, de Longué.

Marie-René Vezy de Beaufort, lieutenant au 19^e dragons, à l'École de Saumur, et Louise-Mathilde-Marie Kirgener de Planta, sans profession, de Versailles.

Albert-Louis Raveault, domestique, de Saumur, et Aimée-Augustine Mégron, couturière, de Saint-Patrice (Indre-et-Loire).

La Loire est en décroissance; elle atteignait son maximum de 3^m 60, à Saumur, dans le courant de la journée d'hier.

Aujourd'hui, à midi, elle ne marquait plus, au pont Cessart, que 3^m 25.

L'OUVERTURE DE LA PÊCHE

Grand désappointement dans le monde des pêcheurs à la ligne.

Malgré l'ouverture anticipée de la pêche, les fritures n'ont pas été abondantes. La crue de la Loire a permis aux poissons de se nourrir autrement que par les amorces des pêcheurs; les incursions dans toutes les prairies submergées ont suffi à satisfaire leurs estomacs.

Pour sauver le principe, les vrais pêcheurs ont voulu quand même faire l'ouverture hier. Quelques-uns, en ville, pêchaient du haut des quais. Mais ceux qui sont allés jusqu'à l'Authion ont cependant pris quelques fritures, ce cours d'eau n'étant pas en crue.

NOMINATIONS DE PERCEPTEURS

Voici, d'après l'Officiel, les nominations de percepteurs que nous avons déjà signalées :

M. Forestier, percepteur d'Allonnes, 2^e classe, est nommé à la perception de Podensac (Gironde), 2^e classe.

M. Thibeau, percepteur à Saint-Lambert-des-Levés, 2^e classe, a été maintenu à la perception de ce nom, réorganisée, 1^{re} classe.

M. Busnot-Lalande, percepteur de Juvignysous-Andaine (Orne), 3^e classe, est nommé à la perception d'Allonnes, réorganisée, 3^e classe.

Le conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans, dans sa séance du 12 juin, a nommé président, à l'unanimité, M. le baron de Courcel, ancien ambassadeur à Berlin, mis en disponibilité sur sa demande en 1886 et grand-officier de la Légion d'honneur.

Dernières Nouvelles

Paris, 13 juin, 12 h. 40 soir.
Sur la ligne de Bâle au Jura, à Mœnchenstein, au moment du passage du train, un pont s'est écroulé, deux locomotives et deux wagons ont été précipités dans la rivière la Birse.

On compte 120 morts écrasés ou noyés et une centaine de blessés la plupart grièvement.
HAVAS.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

MARCHÉS

BEAUFORT, 10 juin

Froment, double-décal., 4 50. — Seigle, 3 fr. — Avoine, 1 90. — Pommes de terre, » 95. — Foin, la charretée, 400 fr. — Beurre, le 1/2 kil., » 95. — Œufs, la douzaine, » 80. Vin rouge, 90 à 110 fr.

BRISSAC, 11 juin

Froment, le d.-déc., 4 45. — Seigle, 2 70. — Orge, 2 85. — Avoine d'hiver, 2 fr.; — Avoine d'été, 1 80. — Noix, 3 25. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 400 fr. — Paille, 40 fr.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

M. DUBOIS-RONCE prie MM. les Propriétaires de s'adresser à lui personnellement pour les travaux de vidanges : Pont-Fouchard, près Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

CHOCOLAT Félix POTIN

Garanti pur cacao et sucre

30 Médailles Or, Argent et Bronze

N^o 1 Chocolat de santé... le kilo 2 f. 60
2 — — qualité fine... 3 »

Chocolats supérieurs

N^o 3 CHOCOLAT SUPÉRIEUR vanillé... le kilo 3 f. 40
4 — — surfin... 3 60
5 — — double vanille... 3 80
6 — — superfin... 4 20
7 — — triple vanille... 4 80
Chocolat sans sucre... 5 »

Remise 5 0/0 à partir du n^o 3 par quantité de 5 kilos.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

qu'elle baissa le sien, et, murmurant très vite : « merci », passa, hâtant le pas pour rejoindre ses compagnes.

Gérard resta un instant cloué à sa place, troublé par cette rougeur qui, sous son regard, avait envahi jusqu'au cou de la jeune fille, troublé aussi par cette beauté étrange, qui l'avait fasciné. Tout à coup, l'idée lui vint que, mis en relation d'une manière si fortuite avec la jolie inconnue, et destiné sans doute à la rencontrer quelquefois, il serait convenable qu'il se fit présenter. Et, sans analyser le sentiment qui l'entraînait vers elle — et qui était, au fond, un vif désir de la revoir — il chercha des yeux quelqu'un qui pût lui rendre ce service.

Ce regard jeté autour de lui le convainquit d'abord que le moment n'était pas opportun. L'Empereur et l'Impératrice ouvraient le bal par la polonaise nationale; et Gérard, se rangeant respectueusement, n'eut d'yeux pendant quelques instants que pour l'impériale danseuse qui, étincelante de diamants, sa jolie tête coiffée du diadème et le cordon bleu de Saint-André sur la poitrine, était bien l'image du bonheur et de la majesté.

Maintenant, les anneaux de la polonaise

avaient cessé de se dérouler. Le Tsar circulait dans les groupes, s'arrêtant de préférence, avec sa bonne grâce affable et digne, auprès des ambassadeurs qui représentaient l'Europe à la fête impériale. On s'installait suivant ses préférences, les joueurs se dirigeant vers la salle arabe, les jeunes femmes choisissant les salons réservés à la danse, les gourmets tentant une première reconnaissance vers les somptueux buffets dressés dans la galerie de Pompée, dans la rotonde, dans l'avant-salle et le Jardin d'hiver.

Gérard avisa un attaché français, qu'il connaissait un peu, et le rejoignit, à travers un fouillis inextricable de traînes, pour lui adresser sa requête.

Dès les premiers mots, il s'arrêta court, ne sachant comment désigner, et par conséquent faire connaître la charmante propriétaire de la libellule qu'il avait eu entre les mains.

Son compatriote lui vint en aide.

— C'est une demoiselle d'honneur, dites-vous ? Très mince, des cheveux blond-cendré, et un visage charmant ? Je suis sûr que c'est mademoiselle Vonzof.

— Vonzof ! répéta Gérard, à qui ce nom rappelait vaguement un souvenir.

— Tenez, n'est-ce pas elle qui quitte sa place et prend le bras de ce grand blond — blond ardent, celui-là, par exemple, — mon collègue de l'ambassade d'Allemagne ?

— Parfaitement, fit Gérard, dont le front s'éclaira.

— Eh bien ! attendez la fin du quadrille, et je vous présenterai.

Cette fois, pendant que se succédaient les figures du quadrille, l'attention du capitaine de Valdau ne se détourna guère de mademoiselle Vonzof et de son danseur. Celui-ci déplut tout de suite à Gérard, d'abord à cause de sa nationalité, ensuite par sa figure, régulière, mais hautaine et dédaigneuse; et enfin, en raison de l'amabilité qu'il déployait envers sa danseuse.

Elle lui causait avec un certain abandon, très habituée, évidemment, à le rencontrer dans son monde : et ce naturel, cette causerie presque amicale dans laquelle elle ne se sentait pas observée, la montraient à Gérard telle qu'elle était en réalité : aimable, spirituelle et charmante. La mauvaise humeur du capitaine s'en accroissait.

Elle était extrêmement jolie, et le paraissait même au milieu des fulgurantes beautés de la

société russe, parce que son charme différait du leur. Elle n'éclipsait pas les autres, mais attirait et retenait le regard par ce charme, de nature pénétrante et contenue, qui émanait de sa gracieuse personne.

(A suivre.)

Un jeune peintre, qui vient d'exposer pour la première fois, demande à Taupin ce qu'il pense de son tableau.

— Eh bien ! j'aimais mieux ta première manière.

— Ma « première manière ? »

— Oui, celle du temps... ou te ne peignais pas !

Au tribunal correctionnel :
— Messieurs, dit l'avocat, votre décision ne saurait être douteuse, lorsque vous aurez entendu le dernier témoin, le sieur Balandard, qui est un témoin oculaire.

Le témoin oculaire est introduit.
C'est un aveugle !

Deux jeunes poètes parisiens se rencontrent l'autre matin aux Champs-Élysées.

— Tiens ! où allez-vous ? fait le premier.

— A l'Exposition des insectes.

— Exposer votre hanneton ?

— Non, voir si votre araignée a fait des petits.

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE.

CH. FAY, Inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS
ET CONTREFAÇONS

Poudre de Ris spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une Action Hygiénique sur la Peau

Adhérente et invisible, elle donne au Teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

Etude de M^r LELIÈVRE, notaire
à Saumur.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de
M^r LELIÈVRE, le Samedi 27
Juin 1894, à une heure du soir,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue des
Paiens, 1.

JOUISSANCE IMMÉDIATE

Prix payable comptant, ou un tiers
comptant et deux tiers dans cinq
ans, avec intérêts à 4 0/0.

Faculté de traiter avant l'adju-
dication.

A LOUER pour la St-Jean pro-
chaine, DÉBIT DE VIN
et PENSION D'OUVRIERS, avec
ÉPICERIE, rue de la Visitation,
CHATEAU DE LA REINE-DE-SICILE, sur
les Ponts, Saumur.

S'adresser à M. YVON FILS, rue
des Écuries, à Saumur. (436)

A CÉDER

Magasin de Mercerie
Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**ENTREPOT
DE PRODUITS CHIMIQUES
COURTET, rue Daillé, Saumur**

Sulfate de fer, garanti pur, 7 francs
les 100 kilos.

Sulfate de cuivre, garanti pur, 50 fr.
les 100 kilos, par fût de 250 kilos.

Soufre sublimé de Marseille, ga-
ranti pur, 1^{re} marque.

ON DEMANDE un Apprenti
pour une maison de nouveautés.
S'adresser au bureau du journal.

**ENTREPOT
CIDRE de Bretagne**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UN JEUNE HOMME, 30 ans,
demande place de COCHER.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A
ACHETER UN PETIT CHIEN
BOULEDOGUE-RATTIER.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE
sachant faire la cuisine et le
ménage.

S'adresser au bureau du journal.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre
Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, SUCC^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.
PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Diners sur commande
PRIX MODÉRÉS

**Epicerie Parisienne
IMBERT ET FILS**
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

HUILE D'OLIVE DE NICE

Qualité extra, garantie pure, 1/2 kil. 1 f. 20,
le litre 2 f. 20. — Par 5 kil. : le kil. 2 f. 20;
par 10 kil. : 2 fr.

VINAIGRE d'Orléans, le litre » 50
— garanti pur vin, — » 70

ALCOOL A BRULER, sans odeur, le litre 1 fr. 50.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, SAUMUR

SULFATE DE CUIVRE, GARANTI PUR
49 fr. les 100 kilos, par fût de 250 kilos.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Échanges et Locations de
Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année
des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnel-
lement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles,
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes
sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de
réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis
une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte			Expr.			Omn.		
	matin	matin	soir	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Vernantes	11 29				3 17	7 49			6 4
Linières-Bouton	11 43				3 30	8			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivry	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 34	10 37		4 41	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort					4 30	8 42		4 40	5 20
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte			Expr.			Omn.		
	matin	matin	soir	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Bordeaux						5 40		8 20	3
Saintes						7 12	9 9	11 39	6 40
Niort						9 42	10 51	2 5	5 35
Thouars						6 5	12 12	4 35	5 1
Montreuil-Bellay						9 40	6 57	1 7	2 37
Brézé-Saint-Cyr						9 59	7 18		2 51
Chacé-Varrains						10 11	7 27		2 58
Nantilly (arrivée)						10 16	7 32		3 3
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)						10 22	7 45		3 13
(départ)						7 25	11 25		2 52
Nantilly (départ)						7 36	11 36		3 4
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)						7 47	11 44	1 34	3 12
(départ)						7 57	11 54	1 39	3 16
Vivry						8 11	12 10		3 28
Blou						8 20	12 19		3 36
Vernantes						8 33	12 33		3 47
Linières-Bouton						8 46	12 45		3 58
Noyant-Méon						9 1	12 58		4 10
Château-du-Loir						10 22	2 4		5 56
Chartres						2 47			5 26
Paris						5 50			11 50

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			Omn.		
	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 44	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.			Omn.		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte			Omn.		
	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 42	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.			Omn.		
	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30	
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4	
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13	
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28	
la Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54	
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14	
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	soir	soir	matin	matin	soir	soir	matin	matin	soir	soir
Nantes d.	10 47				8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 25	6 10	10 1
La Mérité	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1	6 32	6 32
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 32		6 41	6 41
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32		6 41	6 41
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 32		6 41	6 41
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 21	7 31	10 30
— d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 31	10 30	7 31	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 39	10 50	7 39	10 50
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	8 20	11 46	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 48	7 39	10 50
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48	7 39	10 50
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58			7 39	10 50

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES